

Compte-rendu plénière

Léon Blum – Folie-Régnault, mercredi 12 octobre 2016

Mot d'introduction d'Adrien Tiberti élu référent du Conseil de quartier Léon Blum – Folie Régnault, avec présentation de l'ordre du jour.

1. Présentation du Conseil des Générations Futures

Introduction par Nawel Oumer, élue en charge de la démocratie locale et de la participation des habitants

Présentation du CGF par Delphine Goater, représentante des Conseils de quartier du 11^e arrondissement au sein du Conseil des Générations Futures.

Pour en savoir plus : [Première réunion du Conseil des Générations Futures](#)

2. Retour sur le Budget participatif 2016 : projets et résultats du vote

Intervention de Nawel Oumer (élue en charge de la démocratie locale et de la participation des habitants)

Il s'agit d'une très bonne édition, les votes ont plus que doublé à l'échelle de Paris ainsi qu'à l'échelle de l'arrondissement.

Pour le 11^e arrondissement : 6502 votants avec 2862 votes physiques et 3640 par internet.

37 projets proposés localisés dans le 11^e : 13 sont retenus pour une enveloppe de 4millions d'euros.

Veillez trouver au lien suivant les [Projets lauréats du 11e](#)

Questions de la salle :

Habitant 1 : le projet de piétonisation de la rue du Général Renault auquel les habitants de la rue sont opposés était soumis au vote. Pourquoi ?

Réponse de Nawel Oumer : Ce projet n'a pas été retenu. Mais le principe du Budget participatif est de laisser le choix aux Parisiens dans l'initiative des projets. Ce ne sont pas des projets présentés par les institutions comme la mairie. Les seuls projets qui sont écartés sont ceux qui par faisabilité technique sont impossibles, ou sont hors budget. Ce sont les Parisiens qui sont forces de propositions et qui votent.

Habitante 2 : Nous pouvons nous retrouver dans la situation absurde ou un projet n'a pas l'adhésion des habitants concernés par le projet mais qui est tout de même élu.

Réponse d'Adrien Tiberti : Cela vous incite à venir voter pour les autres projets. C'est une manière démocratique d'éliminer celui dont on ne veut pas.

Habitante 3 : Qu'en est-il du suivi des budgets participatifs précédents et de l'accomplissement des projets élus ?

Réponse d'Adrien Tiberti : Pour 2015 et qui concernent le quartier, il y avait 3 projets :

Résultats pour le 11 ^e	État d'avancement
Agrandissement du conservatoire	Travaux à l'été 2017 - définition en cours de l'avant projet sommaire + prévoir une réunion avec les parents d'élèves élus afin de les tenir au courant de l'avancement du projet. Lancement des procédures.
En piste, encore plus d'aménagements cyclables	Parmi le programme serait envisagé: Philippe-Auguste et Roquette (entre Léon Blum et Père Lachaise) et l'avenue Ledru Rollin.
Aménagement d'un parcours sportif sur les grands boulevards du 11 ^e arrondissement, notamment les boulevards de Charonne et de Ménilmontant	Première réunion réalisée avec les services concernés (DJS et DVD). En attente des retours et des préconisations de l'APUR sur ce premier projet parisien de "rue sportive".

Nawel Oumer : Nous pourrions tout à fait envisager des réunions intermédiaires avec les Conseils de quartiers pour aborder l'état d'avancement des différents projets élus au Budget participatif.

Habitante 4 : j'ai apprécié qu'il y ait beaucoup plus de communication cette année mais j'ai regretté de ne pas avoir pu distinguer les différentes catégories.

Réponse de Nawel Oumer : les projets étaient catégorisés et distinguables par un code-couleur. La visibilité était facilitée pour tous. La communication s'est intensifiée cette année mais des points restent encore à améliorer. Nous avons des marges de progressions notamment auprès de certains publics comme les enfants car il n'y a pas de conditions d'âge. Nous apprenons en marchant mais les retours faits par les Parisiens sont très satisfaisants.

Habitant 5 : Parmi la liste des projets parisiens, certains auront-ils un impact dans le 11^e ?

Réponse de Nawel Oumer : il y a notamment le projet 26 qui propose des abris pour les personnes sans domiciles fixes. Il s'agit d'une thématique très investit dans notre arrondissement. Le projet « Réinventer les places des quartiers populaires » pourrait aussi être retenu comme nous avons un quartier Politique de la Ville dans l'arrondissement. Le projet « Plus de commerce dans les quartiers populaires » pourrait être retenu également. Pour la déclinaison et les délais il est encore un peu tôt.

3. Vote du budget d'investissement

Les conseils de quartier disposent d'un budget d'investissement annuel de 8264€ qui peut faire l'objet d'un report sur 2 ans auquel s'ajoute les 8264€ de l'année en cours. Pour Léon Blum – Folie Régnauld, le budget total se monte à 23646€ (reliquat années 2014, 2015 et année en cours)

Comme annoncé lors de précédentes réunions, les Conseils de quartier se doivent de consommer les reliquats de leur budget d'investissement avant le 31 décembre 2016, sans quoi ces reliquats seront perdus.

Le Conseil de quartier Léon Blum – Folie Régnauld soumet au vote 4 projets:

- Ralentisseurs rue Godefroy Cavaignac. Chiffrage : entre 5000 et 15000€

Florent Hubert (élu en charge de l'espace public) : Nous sommes dans un cas spécifique concernant votre Conseil de quartier car le montant total de vos projets dépasse l'enveloppe dont vous disposez pour la bonne raison que nous avons bon espoir que les ralentisseurs rue Godefroy Cavaignac soient adoptés au Budget participatif ce qui malheureusement n'a pas été le cas. La fourchette du coût de ce projet est large car il nécessite encore à réaliser des diagnostics notamment en ce concerne l'amiante.

- Création d'une traversée piétonne rue Richard Lenoir. Chiffrage : 8000€

Nadine Percheron (conseillère de quartier LBFR) : Au regard de la présence d'écoles et de crèches sur les rues Godefroy Cavaignac et rue Richard Lenoir, c'est une question de bon sens que de créer un passage piéton pour sécuriser la traversée des enfants et d'investir dans des ralentisseurs pour faire ralentir les voitures.

- Banc public rue de la Roquette. Chiffrage : 500€

Nadine Percheron : il a été enlevé pour des travaux il suffit juste de le remettre.

Florent Hubert : Pour le banc, cette opération n'a pas été expertisée par les services. Il y a un Plan Bancs dans l'arrondissement. Je ne peux pas m'engager sur la faisabilité du projet car nous n'avons pas encore analysé les réseaux en dessous.

- Emplacement d'arceaux rue Saint Ambroise pour le stationnement des deux roues. Chiffrage : 3500€

Nawel Oumer : Il n'y a pas de difficulté de faisabilité de ces projets car ils ont été étudiés par les services mais il y aura peut-être des ajustements pour les coûts mais dans tous les cas pourraient être engagés.

Habitante : si les urgences sont les ralentisseurs et les passages piétons agissons sur cette urgence et voyons pour les autres lors des années suivantes.

Habitante 2 : si nous considérons que les 2 premiers projets sécuritaires sont ceux que nous priorisons, pouvons nous classer les 2 suivants de manière à ce que s'il reste de l'argent suite aux premières opérations nous puissions agir sur un 3^e projet ?

Vote

- Projets sécurité routière : adopté
- Arceaux rue Saint Ambroise (si argent disponible suite aux premières opérations): adopté
- Banc (si argent disponible) : adopté

4. Suivi des activités des commissions

Commission solidarité : Les Bains Douches

Martines Deslouis (Conseillère de quartier LBFR): Repas solidaire **le 3 décembre, rue Lacharrière**. Tout le monde est invité, associations et personnes en grande précarité. Nous préparons ensemble le repas et proposons une ambiance très conviviale.

Intervention Michel Bilis (élu à la solidarité et à la lutte contre l'exclusion): Les Bains Douches

Le projet de rénovation des Bains-Douches Oberkampf, dont l'étude poursuit son cours, s'inscrit dans le cadre du **projet n°54 du budget participatif parisien 2015**, ayant pour objet la rénovation des bains-douches parisiens afin d'y développer de nouveaux services destinés aux personnes sans ressources et/ou sans domicile. Cette rénovation permettra également la mise en accessibilité du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite.

Il a tout d'abord été envisagé de créer un accueil de jour à cette adresse, ainsi que d'étendre de la capacité d'accueil de la bagagerie et de la laverie. La section locale d'architecture a mené une étude de faisabilité, qui mis en lumière de nombreuses contraintes (structurelles, mise en accessibilité, exigüité de la parcelle, etc.) L'analyse des surfaces exploitables permet au final la création d'un lieu d'accueil d'environ 80 m², ce qui ne correspond pas aux dimensions nécessaires à la mise en place d'un accueil de jour « classique ».

En effet, la surface nécessaire pour un accueil de jour au sens où on l'entend habituellement, serait d'au moins 300 ². Le risque est qu'un tel lieu soit complétement saturé et qu'il y ait constamment la queue devant l'entrée de la rue Oberkampf.

Deux projets ont finalement été déposés : l'un par l'association Onze Mille Potes concernant le réaménagement et l'agrandissement des locaux qu'ils occupent actuellement dans ce bâtiment, l'autre par l'association Charonne, concernant la création d'un Espace-Ressource de Proximité. Ces deux projets sont compatibles et ne sont pas en concurrence.

La délibération autorisant l'exécution des travaux et les financements a été votée à l'unanimité en conseil d'arrondissement du 12 septembre 2016, puis en Conseil de Paris. Le coût global de l'opération est estimé à 640 000€. Les demandes d'autorisations administratives préalables à l'exécution de ces travaux ont été attribuées par ces votes. Les travaux se dérouleront donc entre 2017 et 2018.

Martine Deslouis : nous faisons un appel à bénévolat pour venir soutenir et aider les associations qui gèrent le quotidien de ces Bains Douches. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous tourner vers nous pour davantage d'informations.

Monique Boussemart (Conseillère de Quartier LBFR): à propos de l'épicerie Sociale de la Croix Rouge, nous avons de nouvelles informations au sujet des jours d'ouverture qui vont être élargis au mardi après-midi et au samedi matin. L'épicerie se trouve rue Saint Maur (angle Camille Desmoulins).

Commission Propreté et cadre de vie :

- Marche exploratoire du 12 novembre matin

Annie Bource (conseillère de quartier LBFR) : opération « j'aime mon quartier propre ». Stand d'information Boulevard Ménilmontant. Marche sur l'ensemble du quartier et relevé les anomalies constatées. Il y a quelques résultats.

Nadine Percheron : nous constatons que les rues sont de plus en plus sales malgré les grands efforts fournis par les services de la propreté. Nous retrouvons énormément d'incivilités ce qui conduit à une certaine lassitude des riverains.

Les concessionnaires Autolib' et La Poste sont très laxistes dans l'entretien de leurs équipements.

Pour les permis de végétaliser, là aussi il y a un délaissement des habitants qui ont demandés ces permis et laissent leurs jardinières déperir.

Les brigades d'incivilités existent mais on ne les voit que trop peu. Nous envisageons une campagne de sensibilisation à la propreté.

Intervention Luc Lebon (élu en charge de la Propreté) : Nous ne résoudrons pas tout avec la verbalisation néanmoins il en faut car elle fonctionne. La propreté fonctionne sur 3 piliers : nettoyer, sensibiliser, verbaliser.

Il y a beaucoup de campagne qui sont faites par la Ville et ce n'est pas un exercice si simple. Pour les enfants nous sommes d'accords, nous avons un programme d'intervention dans les écoles sur les bons réflexes à adopter. Les enfants sont très réceptifs et ça monte en puissance.

Pour la verbalisation, il en faut tout de même ne serait-ce que sur la peur du gendarme car cela fonctionne.

Sur les sujets gravats/encombrants les problèmes sont distincts. Pour les gravats, il s'agit d'entreprises qui par malveillance laissent leurs gravats de chantier sur la chaussée. Elles peuvent à ce titre être verbalisées. Pour les encombrants, le numéro d'appel pour leur récupération est de plus en plus utilisé pour la collecte mais il reste des efforts à fournir. Nous avons un problème dans le 11^e à savoir le manque de centre de tri de proximité. On espère que ce problème soit résorbé avec la création du centre de tri à Ménilmontant.

Habitante : en tant que fumeuse et sur le sujet des mégots je trouve qu'il manque de communication, au-delà de l'amende, qui peut être réhabilitaire. J'ai appris qu'il existait des cendriers de poche et qu'à présent nous pouvions écraser nos mégots sur les corbeilles bien qu'on ait peur d'y mettre le feu.

Luc Lebon : je me charge de vous donner très rapidement un cendrier de poche. Pour ce qui concerne le risque d'incendie des poubelles, dans la pratique il n'y a aucun risque de feu car telle que la corbeille est conçue pour que le mégot s'éteigne de lui-même. Les mégots sont un véritable problème car ils ont de graves répercussions sur l'environnement et la collectivité. Nous allons renforcer notre travail sur le sujet notamment en collaborant avec les cafés.

Habitante 2 : il existe l'application « Paris dans ma rue » dans laquelle on peut tout déclarer et qui facilite par rapport au téléphone.

Nadine Percheron : nous avons constaté qu'il n'y avait pas de cendriers pour les abri-bus. Il y a des prises pour recharger les portables mais pas de cendriers.

Commission Urbanisme-Déplacement

Fabien Duquesne (conseiller de quartier LBFR): Concertation Plan Bus. Les citoyens peuvent contribuer à cette consultation. Le Conseil de quartier fera une réunion spécifique fin octobre pour faire de propositions sur différents trajets.

Il y a un site internet qui permet de voir [l'évolution du Plan Bus](#)

Il y a eu une réunion interCQ avec Pierre Japhet sur nos propositions.

Le pot de fin de plénière :

Habitante : auparavant en fin de plénière et pour rendre nos conseils de quartier plus conviviaux, il y avait en toute fin un pot pour pouvoir discuter/échanger. Nous souhaiterions rétablir ce moment, et cela nous a été refusé et nous aurions souhaité savoir pourquoi ?

Adrien Tiberti : il n'y a pas d'opposition de principe, simplement, des agents sont mobilisés pour ces plénières et il n'y a pas de possibilité de les faire terminer après 22h.

Habitante : si nous sommes disciplinés il n'y a pas de raison pour que ne puissions pas faire ce pot. Nous faisons 3 plénières de l'année, les agents font des heures sup' pour pleins d'événements au

cours de l'année et je pense que les habitants et habitantes peuvent profiter d'une demi heure d'heure sup', on le mérite, donc ton argument ne me satisfait pas.

Annie Bourse : auparavant ces plénières avaient lieu dans les écoles et l'intervention de prestataires techniques pour le son a un coût.

Commission Espaces Verts – Environnement

Intervention M. Hulin président de l'association Pouce on plante.

Michel Drouère devait prendre la parole au nom de la commission Espace vert-environnement afin de présenter le programme de logements/équipement sportif/espaces verts/Point Relais Encombrants du 49-53 boulevard de Ménilmontant. Michel Drouère absent, c'est l'association « Pouce, on plante ! » qui intervient, sans que l'intervention de cette association n'ait jamais été évoquée lorsque l'ordre du jour a été défini en groupe d'animation.

Cette association avait signé une convention d'occupation temporaire avec la municipalité lui permettant d'occuper, jusqu'au 17 octobre 2016 (date à laquelle elle devait remettre les clefs), la friche sur lequel sera construit le projet, pour y mener à bien ses actions pédagogiques en attendant le démarrage des travaux. M. Hulin interroge la municipalité sur ce qu'il estime être des modifications apportées au projet initial.